



Le Saint-Siège

MESSAGE DE JEAN-PAUL II AUX CARDINAUX: JÓZEF GLEMP, MARIAN JAWORSKI ET LUBOMYR HUSAR

A Messieurs les Cardinaux

JÓZEF Card. GLEMP

Archevêque de Varsovie et Primat de Pologne **MARIAN Card. JAWORSKI**

Archevêque de Lviv des Latins **LUBOMYR Card. HUSAR**

Archevêque majeur de Lviv des Ukrainien *Très chers citoyens appartenant*

*aux peuples frères de l'Ukraine et de la Pologne!*1. J'ai appris que le 11 juillet prochain, 60 anniversaire des tragiques événements de Volhynie, dont le souvenir est encore très vif parmi vous, fils de deux nations qui me sont très chères, se tiendra une commémoration officielle de réconciliation entre l'Ukraine et la Pologne. Dans le tourbillon de la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'exigence de solidarité et d'aide réciproque était plus urgente encore, l'obscur action du mal empoisonna les coeurs, et les armes firent couler du sang innocent. A présent, soixante ans après ces tristes événements, le besoin d'un profond examen de conscience s'est affirmé dans l'âme de la majorité des Polonais et des Ukrainiens. On ressent la nécessité d'une réconciliation qui permette de poser sur le présent et l'avenir un regard neuf. Cette disposition intérieure providentielle me pousse à élever vers le Seigneur des sentiments de gratitude, tandis que je m'unis spirituellement à tous ceux qui rappellent dans la prière toutes les victimes de ces actes de violence. Le nouveau millénaire, qui vient de commencer, exige qu'Ukrainiens et Polonais ne demeurent pas prisonniers de leurs tristes souvenirs, mais, considérant les événements passés avec un esprit nouveau, se regardent réciproquement avec des yeux réconciliés, en s'engageant à édifier un avenir meilleur pour tous. De même que Dieu nous a pardonnés dans le Christ, ainsi, il faut que les croyants sachent se pardonner réciproquement les offenses subies et demander pardon pour leurs fautes, afin de contribuer à préparer un monde qui respecte la vie et la justice, dans l'harmonie et dans la paix. En outre, les chrétiens, sachant que "celui qui n'avait pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous" (2 Co 5, 21), sont appelés à reconnaître les erreurs du passé pour réveiller leurs consciences face aux compromis du présent, en ouvrant l'âme à une conversion authentique et durable.2. Au cours du grand Jubilé de l'An 2000, l'Eglise, dans un contexte solennel, et avec une claire conscience de ce qui a eu lieu par le passé, a demandé pardon au monde pour les fautes de ses fils, en pardonnant dans le même temps ceux qui l'avaient offensée de diverses façons. C'est ainsi qu'elle a voulu purifier la mémoire des tristes événements de tout sentiment de rancœur et de vengeance, pour repartir, rassurée et confiante, dans l'oeuvre d'édification de la civilisation de l'amour. Elle propose ce même comportement à la société civile, en exhortant tous à une réconciliation sincère, dans la conscience qu'il n'existe pas de justice sans pardon et que la collaboration serait fragile sans une ouverture réciproque. Cela est d'autant plus urgent si l'on considère combien il est

nécessaire d'éduquer les jeunes générations à affronter le lendemain en n'étant pas soumis aux conditionnements d'une histoire de méfiance, de préjugés et de violence, mais dans l'esprit d'une mémoire réconciliée. La Pologne et l'Ukraine, terres qui connaissent depuis de nombreux siècles l'annonce de l'Évangile, et ont offert d'innombrables témoignages de sainteté à travers tant de leurs fils, désirent, en ce début de nouveau millénaire, renforcer leurs relations d'amitié, en se libérant de l'amertume du passé et en s'ouvrant à des relations fraternelles, illuminées par l'amour du Christ.³ Tandis que je me réjouis que les communautés chrétiennes d'Ukraine et de Pologne se soient faites les promotrices de cette commémoration, afin de contribuer à refermer et à guérir les blessures du passé, j'encourage ces deux peuples frères à persévérer avec confiance dans la recherche de la collaboration et de la paix. En adressant mes salutations cordiales à tout l'épiscopat, au clergé et aux fidèles de ces nations, j'adresse une pensée respectueuse aux Présidents et aux Autorités civiles respectives, et, par leur intermédiaire, aux peuples polonais et ukrainiens, toujours présents dans mon cœur et dans mes prières, avec le souhait d'un progrès constant dans la concorde et la paix. J'accompagne ces vœux d'une Bénédiction apostolique particulière, que je donne volontiers à tous ceux qui s'associeront aux célébrations programmées. *Du Vatican, le 7 juillet 2003*

IOANNES PAULUS II